

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2023

DATE DE CONVOCATION : 01/09/2023
DATE D’AFFICHAGE : 08/09/2023
NOMBRE DE MEMBRES : - Inscrits : 18 - Présents : 15 - Absents : 3 - Votants : 15 - Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0
OBJET : Rénovation de bâtiments publics – Groupement de commandes. Passation d’accords-cadres pour de l’assistance à maîtrise d’ouvrage

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 7 septembre à 9 heures 30, le Bureau de la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

ÉTAIENT PRÉSENTS : 15 membres sur 18 membres convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS : 3 membres.

Monsieur Daniel CARON a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président expose que dans le cadre du groupement de commandes portant sur des travaux, des fournitures ou des services en rapport avec l'efficacité énergétique du patrimoine des collectivités, un appel d'offres ouvert a été lancé afin de passer des accords-cadres à bons de commande pour de l'assistance à maîtrise d'ouvrage en rénovation énergétique de bâtiments publics.

La publicité de la consultation a été faite au JOUE et au BOAMP avec une date limite de remise des offres au 26/07/2023.

À l'issue de la procédure, 3 candidats ont remis une offre et la Commission d'Appel d'Offres, en date du 05/09/2023, a déclaré attributaires ces trois candidats avec le classement suivant, conformément au rapport d'analyse des offres :

- 1-Groupement EQUIPAGE SARL/CDC Conseil/JORJ
- 2-BATITECH
- 3-ALTEREA.

Après en avoir délibéré, le Bureau de la FDE 80,

- Approuve les accords-cadres à passer avec les attributaires retenus par la Commission d'Appel d'Offres :
- Autorise Monsieur le Président à signer ces accords-cadres et le charge d'en exécuter les clauses.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Président,

Franck BEAUVARLET

